

Conditions service traiteur P'tite Nanite

1°- Au delà de 25km autour d'Andard, des frais kilométriques seront à définir.

2°- Le tarif s'entend déplacement et personnel compris.

3°- Le client fournira un point de branchement électrique et s'assurera de l'accès du véhicule au site.

4°- Le client fournira la vaisselle, les couverts et le nappage ainsi qu'une table pour le buffet.

5°- P'tite Nanite s'engage à arriver environ 45 minutes avant le début du repas.

6°- Le repas débutera au plus tard à 21h. La prestation sera de 4 heures.

7°- Pour valider la prestation, le client s'engage à retourner le devis signé, accompagné de la mention « bon pour accord » et d'un chèque correspondant à 20% du montant total.

8°- P'tite Nanite ne pourra se rendre responsable si le nombre de convives est inférieur à celui mentionné sur le devis. **Le montant indiqué sur le devis signé sera donc le montant minimum à régler.**

9°-En cas de convives supplémentaires, adaptation possible de la prestation contre facturation.

10°-Le client s'engage à régler le reste du montant dû, le jour même, à l'issue de la prestation.